Image not found or type unknown

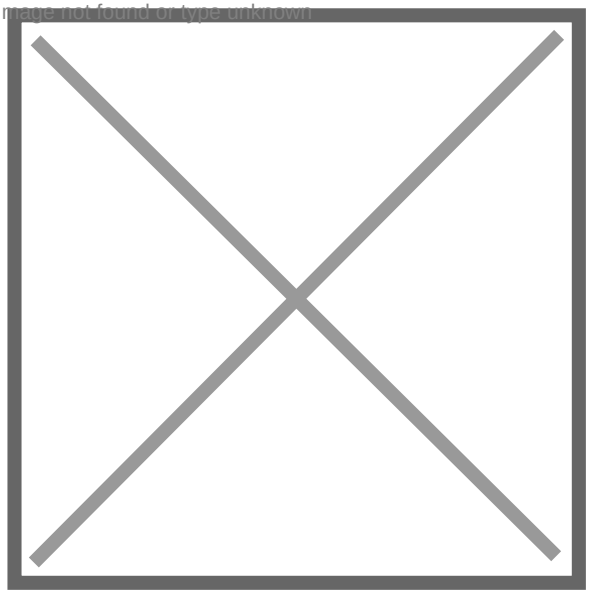

Mon image utilisée a des fins publicitaires

Par **jbcitoyendu52**, le **26/07/2009** à **10:18**

Bonjour,
2 personnes dans mon entourage ont été prises en photo lors de leur visite dans un "parc d'attraction" qui propose des activités aux visiteurs types parcours de santé.
Par la suite, ils se sont nettement reconnus sur des prospectus de ce centre.
Tout cela a été fait sans le moindre contrat écrit ou orale.

Quelle montant d'indemnisation peuvent-ils attendrent de la justice si recours, svp ?

Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés